## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE LES ACHARDS

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID: 085-200065803-20230223-DCCAS230220232-DE

## Registre des délibérations du conseil d'administration Séance du 23 février 2023

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 9 Nombre de membres représentés : 1

Nombre de membres ayant participé au vote : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le quinze février, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Michel VALLA.

<u>Présents</u>: Michel VALLA, Président - Gérard JOURDAIN, Vice-président - Sarah MICHON - Bernard COUSIN - Cyril JAULIN - Gérard BÉNÉTEAU - Alice LENNE - Charles-Bernard DRUGEON - Thérèse THOMAS.

Absents donnant pouvoir: Guy VENDÉ a donné pouvoir à Bernard COUSIN.

Absents: Pauline CAILLONNEAU - Patricia BLANCHARD - Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil d'administration. Gérard JOURDAIN a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte. Dominique PATEAU, Chargée des affaires sociales, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

## D23022023-02: Subventions aux associations - CCAS Budget principal

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration les demandes de subventions pour l'année 2023 et propose au Conseil d'Administration de bien vouloir les étudier.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montant de la subvention accordée
Solidarité Paysans 85	150 €
Banque Alimentaire	150 €
Secours catholique Local	1 000 €
Total	1 300 €

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les documents relatifs au versement de ces subventions,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Date de signature : 07/03/2023 Qualité : When the side of GLAS DAS

- -
- Les jour, mois et an susdits,
- Publié sur le site internet le 08/03/2023

Fait et délibéré à Les Achards,

- Au registre

Le Président du CCAS, Michel VALLA.